



# Le VALBOISIEN

*Mon journal...*

Vol. 4, No 7

Bulletin municipal d'information

Juillet 2019



**Tournoi de balle familial**

**FCF 4.5k**

**Voyage à New York**

# Services municipaux



## HÔTEL DE VILLE

595, route, 309, Val-des-Bois  
(Québec) J0X 3C0  
Téléphone : 819 454-2280  
Site internet : [www.val-des-bois.ca](http://www.val-des-bois.ca)

### Heures d'ouverture :

Lundi au vendredi  
9 h à 12 h et 13 h à 16 h

## Bureaux administratifs

Anik Morin, Directrice générale  
[dg.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:dg.valdesbois@mrcpapineau.com)  
Marlene Nontell, Adjointe adm.  
[mun.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:mun.valdesbois@mrcpapineau.com)  
Valérie Tétreault, Adjointe adm.  
[admin.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:admin.valdesbois@mrcpapineau.com)

## Urbanisme et environnement

Roxane Blanchard, Inspectrice  
[insp.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:insp.valdesbois@mrcpapineau.com)

## Travaux publics

Pierre Thibault, Inspecteur  
[voirie.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:voirie.valdesbois@mrcpapineau.com)

## Service de sécurité incendie

Marc Sarrazin, Directeur  
[incendie.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:incendie.valdesbois@mrcpapineau.com)

## RESSOURCE JEUNESSE

Sonia Pétrin Poulin, Responsable

## BIBLIOTHÈQUE, LOISIRS ET CULTURE

Sonia Pétrin Poulin, Responsable  
[loisirs.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:loisirs.valdesbois@mrcpapineau.com)

### Heures d'ouverture de la bibliothèque:

Lundi : 18 h à 20 h  
Mercredi : 10 h à 12 h et 18 h à 20 h  
Vendredi : 18 h à 20 h  
Samedi : 10 h à 13 h

## CENTRE COMMUNAUTAIRE

121, chemin du Pont-de-Bois  
Val-des-Bois (Québec) J0X 3C0  
Téléphone : 819 454-2280 poste 3067  
Code Wifi : sourires

## CONSEIL MUNICIPAL

Roland Montpetit, Maire  
[mairie.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:mairie.valdesbois@mrcpapineau.com)  
Francine Marcoux, Conseillère #1  
[conseiller1.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:conseiller1.valdesbois@mrcpapineau.com)  
Adolf Hilgendorff, Conseiller #2  
[conseiller2.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:conseiller2.valdesbois@mrcpapineau.com)  
Janie Vallée, Conseillère #3  
[conseiller3.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:conseiller3.valdesbois@mrcpapineau.com)  
Jean Laniel, Conseiller #4  
[conseiller4.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:conseiller4.valdesbois@mrcpapineau.com)  
Clément Larocque, Conseiller #5  
[conseiller5.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:conseiller5.valdesbois@mrcpapineau.com)  
Jean-Claude Larocque, Conseiller #6  
[conseiller6.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:conseiller6.valdesbois@mrcpapineau.com)

## COMITÉ DU JOURNAL

Francine Marcoux, Présidente  
Jean Laniel  
Diane Martin  
Valérie Tétreault  
[journal.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:journal.valdesbois@mrcpapineau.com)

**EN CAS D'URGENCE COMPOSEZ LE 911**

## COORDONNÉES UTILES

S.Q. : 819 310-4141 ou \*4141  
SOPFEU : 1 800 463-3369  
Anti-Poison : 1 800-463-5060

Info Santé : 811  
C.L.S.C. : 819 986-3359  
CHSLD Papineau : 819 986-3341

Hydro-Québec : 1 800 790-2424  
MRC Papineau : 819 427-6243  
Urgence municipale : 819 598-2176

# Mot du maire

Bien le bonjour Valboisien,

Au moment d'écrire ces quelques lignes, la 15<sup>e</sup> édition du Festival Country Bowman/Val-des-Bois débutait ses activités. Persuadé du succès sans précédent remporté par ses organisateurs, je me permets de les féliciter pour tous les efforts déployés. Il en va de même pour notre nouveau comité des loisirs pour l'organisation des fêtes de la St-Jean. Bravo !

C'est avec une très grande fierté que votre conseil municipal vous annonce officiellement que le CLSC de Val-des-Bois ouvrira désormais ses portes du lundi au vendredi de 8 h à 16 h à partir du 7 juillet prochain. Le poste d'adjoint administratif a été pourvu par M. Daniel Daoust et Mme Sylvie Nault comblera le poste d'infirmière à temps plein. Le recrutement externe pour le poste d'infirmière praticienne spécialisée (IPS) se poursuit et la direction du CISSS de l'Outaouais déploie tous les efforts nécessaires afin de le combler le plus rapidement possible. Il s'agit d'une merveilleuse réalisation et nous tenons à nouveau à remercier toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à cette réussite.

Le premier objectif de votre conseil municipal actuel était d'assurer le maintien et la bonification des services du CLSC de Val-des-Bois. Nous l'avons réalisé ensemble. Nous en sommes maintenant à l'étape de la présentation de notre politique familiale municipale et Municipalité amie des aînés (PFM/MADA). Dans le cadre de notre ère moderne, le développement social prend de plus en plus d'importance au point qu'il est devenu un incontournable dans l'élaboration du plan stratégique d'une municipalité. C'est avec grand enthousiasme que le 4 juillet prochain, au Centre Communautaire à compter de 17 h, nous dévoilerons son contenu qui sera dévoilé en présence de notre député provincial et ministre de la famille monsieur Mathieu Lacombe.

Nous profiterons de cette occasion pour effectuer le lancement de notre parc d'amusement pour enfants et de vous parler de notre camp de jour qui en sera à sa première semaine d'activités.

Pour terminer, les organisateurs du tournoi de balle familial nous assurent que les préparatifs vont bon train et nous promettent des surprises... C'est un rendez-vous pour la fin de semaine du 19 juillet.

Comme toujours ça ne dérougit pas et ça bouge à Val-des-Bois !

**Val-des-Bois j'y crois. Et toi?**

*Roland Montpetit*

## ***Pont Saint-Denis***

COMMUNIQUÉ DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Transports  
Québec 

Le ministère des Transports informe les usagers de la route que le pont situé sur la route 309, au-dessus de la rivière Saint-Denis à Notre-Dame-du-Laus, sera reconstruit tel que prévu en 2020. Ce projet, de plus de 5 M\$, nécessite différentes étapes selon le cheminement d'un projet routier. La démolition de la structure actuelle aura lieu à l'hiver 2020. La démolition des piles et des culées et la reconstruction du pont devraient également débuter en 2020.

Rappelons que le pont a été fermé à la circulation au mois de novembre 2016. Depuis, la circulation se fait par un chemin de déviation temporaire de quatre kilomètres qui permet d'assurer la sécurité et la fluidité des déplacements dans le secteur. Le Ministère tient à rappeler aux usagers de la route que la limite de vitesse est de 50 km/h dans le chemin de détour temporaire et que le respect de cette limite contribue à la sécurité de tous en plus de limiter les dommages à ce chemin de détour temporaire.

Ce projet est inscrit dans la liste des investissements routiers 2019-2021 de la région des Laurentides.

# Services municipaux

## *Mes responsabilités en tant que citoyen*

TEXTE PAR : FRANCINE MARCOUX

C'est l'été et plusieurs citoyens ont décidé de faire des modifications à leur demeure ou sur leur terrain. M. Komprenpa lui a décidé de se construire une autre remise car les deux autres implantées depuis une vingtaine d'années, sont pleines à craquer. Il commence par délimiter l'endroit où il désire en faire l'installation et va chercher son ami M. Finfino pour lui montrer son projet.

La première question que lui demande M. Finfino est : Es-tu aller te chercher un permis pour la construction de ta remise? M. Komprenpa lui répond par la négative car il n'a pas pensé que c'était nécessaire et ne se souvenait pas d'avoir demandé de permis pour ses autres remises. M. Finfino lui explique qu'il est impératif de se procurer ce permis car il t'informe par la même occasion de la localisation de sa construction, de la dimension et du nombre de remises règlementaires sur un terrain. Si, par malheur, tu ne vas pas chercher ton permis, tu risques de te retrouver en infraction et peut-être devoir détruire ta nouvelle remise.

M. Finfino mentionne également qu'il est préférable de t'informer avant tout changement intérieur ou extérieur à ta demeure ainsi que sur ton terrain. Tu peux, bien entendu, consulter sur le site internet de la municipalité les différents documents de zonage, permis et certificat et lotissement. Par la suite, un p'tit coup de téléphone à l'inspectrice municipale te permet de confirmer la nécessité d'un permis ou non. Rien de plus facile.

Pourquoi risquer gros quand un simple coup de téléphone viendra sécuriser tes investissements. M. Komprenpa réalise que c'est la logique même et n'hésite pas à prendre le téléphone pour s'informer auprès de l'inspectrice municipale. Son numéro est facilement accessible puisqu'il paraît sur la première page du Valboisien.

Nul n'est tenu de se soustraire à la réglementation municipale, c'est la loi.

---

## *Programme RénoRégion*

TEXTE : MRC DE PAPINEAU

### **Subvention disponible pour les ménages à faibles revenus !**

Ce programme s'adresse aux propriétaires-occupants d'une résidence dont la valeur uniformisée est de 115 000 \$ et moins et ayant des déficiences majeures. Les travaux admissibles touchent un élément essentiel du bâtiment (murs extérieurs, toiture, fenêtres, fondation, système électrique, plomberie, sécurité incendie).

**L'aide financière peut atteindre 95 % du coût des travaux jusqu'à un maximum de 12 000 \$, selon la taille et le revenu du ménage.**

Si vous désirez faire une demande de subvention, vous n'avez qu'à communiquer avec Monsieur François Rieux, inspecteur accrédité par la SHQ et fournisseur de services, MRC de Papineau au 819 308-3222 afin de vérifier votre admissibilité.

Il est important d'avoir en main les rapports d'impôts de l'Agence du revenu du Canada 2018 de toutes les personnes de plus de 18 ans qui habitent dans la demeure visée par la demande de subvention, ainsi que le compte de taxes municipales 2018.



*\*Il est important de mentionner que la mise aux normes des installations septiques est non admissible au programme.*

# Services municipaux

## Débroussaillage du sentier de l'Albatros

TEXTE: FRANCINE MARCOUX

Le mercredi 12 juin dernier à 8 h, une équipe de bénévoles se sont rencontrés à la municipalité de Val-des-Bois pour ensuite se diriger vers le sentier de l'Albatros, en empruntant le chemin de l'Aqueduc. Nous sommes fiers d'avoir dans notre petite municipalité un sentier national reconnu à travers le Canada et c'est la raison pour laquelle nous désirons s'assurer qu'il est toujours facilement praticable et bien balisé.

Nous étions cinq ce jour-là : Charles, Gilles, Bernard, Christine et moi-même. Malgré que ce soit un sentier rustique nous voulons nous assurer qu'il est bien nettoyé et facilement praticable. Auparavant, le responsable du sentier du premier six kilomètres, Robert Gauthier, était déjà passé pour couper certains arbres morts qui obstruaient le sentier et remplacer les balises blanches et rouges qui étaient tombées. Nous avons donc à faire l'élargissement en coupant ou en arrachant certaines pousses d'arbres de façon à ce qu'on voit bien le tracé. Ce fut une superbe journée pas trop chaude, pas trop fraîche mais avec beaucoup de maringouins. Nous avons débroussaillé uniquement le premier 6,3 km puisque Charles Whear, responsable de la seconde partie, avait déjà fait un excellent travail avec son frère Gilles.



Lorsque nous sommes arrivés au lac Delphis, presque à la fin de notre randonnée, nous avons découvert un spectacle d'horreur. Certaines personnes, insensibles à notre environnement, avaient tenté de couper un arbre, probablement pour se faire du feu et avaient laissé sur place plein de vidanges non périssables, cannettes, sacs de plastique, etc. Quelle désolation de voir qu'encore de nos jours certaines personnes sont incapables de comprendre le dommage qu'ils causent à notre environnement. Ce site est d'une très grande beauté et nous aimerions l'aménager pour permettre à nos marcheurs de faire une halte bien méritée.

Vers 13 h nous avons terminé notre randonnée, fiers du travail accompli. Vous êtes maintenant invités à profiter de ce site exceptionnel durant les prochains mois. Vous pouvez faire le 6,3 km et vous rendre au Chemin Blanchard où vous aurez préalablement laissé un second véhicule, si vous ne désirez pas revenir sur vos pas. Ou alors poursuivre votre randonnée jusqu'au lac Écho et vous prélasser sur ce site extraordinaire avant de revenir en voiture. Vous pouvez également louer un prêt-à-camper ou un site de camping en vous informant auprès de la SEPAQ ([www.sepaq.com](http://www.sepaq.com)). Lorsque vous emprunter un sentier national, toujours suivre les balises blanches et rouges pour ne pas vous perdre.

Merci à tous nos bénévoles qui ont bravé les maringouins et les mouches noires pour permettre à nos citoyens et touristes de faire de merveilleuses randonnées dans notre beau sentier de l'Albatros.



# Services municipaux

## *Bénévoles et matériaux recherchés*

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour compléter notre dynamique équipe de la FCF 4.5K. Tu as envie de contribuer à la réussite de cette belle activité tout en ayant du plaisir ? Nous sommes à la recherche de personnes pouvant s'impliquer durant la journée du 3 août, mais aussi pour les préparatifs et la construction d'obstacles.

Contactez Janie au 819 454-2280 ou par courriel au [conseiller3.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:conseiller3.valdesbois@mrcpapineau.com)



**Vous avez des matériaux que vous n'utilisez plus?**  
Tel que du bois, de la corde ou tout autres matériaux brute qui pourrait nous être utile dans la fabrication de structures, nous serions plus qu'heureux de vous en départir!

## *Initiation à la chasse avec arc ou arbalète*

TEXTE : ROXANE BLANCHARD

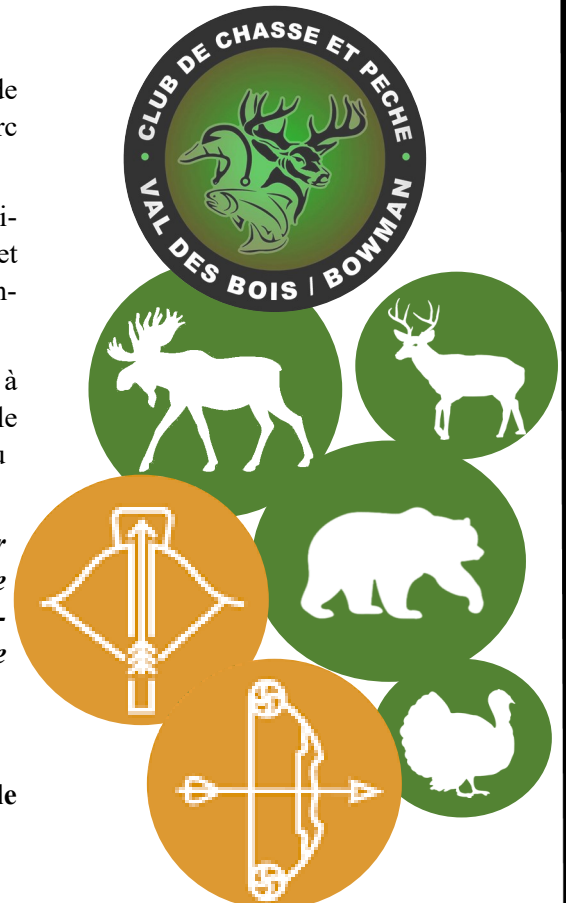
Le Club chasse et pêche de Val-des-Bois/Bowman vous offre la chance de suivre un cours afin d'obtenir votre certificat d'initiation à la chasse avec arc ou arbalète. Ce cours sera offert au Centre communautaire le 4 août prochain.

Le coût est de 53 \$ (taxes incluses) et les inscriptions se font en ligne exclusivement. Pour vous inscrire, rendez-vous au [www.fedecp.com](http://www.fedecp.com) dans l'onglet formation. Les recherches fonctionnent par région donc vous devrez sélectionner la région de l'Outaouais.

La réussite théorique de l'examen vous donnera la qualification pour chasser à l'arbalète (code B). Pour ceux qui veulent chasser à l'arc, vous aurez à faire le test pratique en après-midi qui vous donnera le code A sur votre certificat du chasseur.

*Ce cours est obligatoire pour ceux qui veulent exercer leur droit de chasser avec un arc ou une arbalète. Il permet d'acquérir les connaissances de base relatives à la sécurité ainsi qu'aux devoirs et obligations des chasseurs envers la faune, le milieu naturel et les autres citoyens. Il s'adresse à toute personne de 12 ans et plus (à la date du cours).*

**(Les places sont limitées donc il est important que vous vous inscriviez le plus rapidement possible.)**



# Bibliothèque

## Empruntez la culture !

TEXTE : RÉSEAU BIBLIO DE L'OUTAOUAIS ET SONIA PÉTRIN POULIN

Grâce à des partenariats avec différents musées régionaux et locaux, les citoyens peuvent, au moyen de leur carte d'abonné, emprunter les cartes musées à la bibliothèque municipale.

Chacune de ces cartes, valide minimalement pour une personne, peut être empruntée pour une période de deux semaines. La carte d'accès du musée canadien de l'histoire vous donne également l'accès à la projection des documentaires CINÉ+.

De belles sorties en famille ou entre amis à moindres coûts!

Venez nous voir à la Bibliothèque pour connaître la liste complète des musées participants.



## Nouveautés du mois



**Félicitations à Bernard Bourdeault, gagnant d'un certificat cadeau de 10 \$ de la Librairie Rose-Marie !**

## Activités à venir

**19 au 21 juillet : Tournoi de balle familial**

**3 août : FCF 4.5K**

**4 au 11 août : Recyc'Art**

**31 août au 7 septembre : Symposium d'Art In Situ**

**28 septembre : Journée de la Culture**

**13 octobre : Marche automnale dans la forêt Bowman**

**24 au 27 octobre : Voyage à New-York**

**31 octobre : Le parc hanté de Bowman**

**30 novembre et 1er décembre : Marché de Noël**

# Ressource jeunesse

## *Retour sur l'année qui se termine*

TEXTE: SONIA PÉTRIN POULIN

Voilà que l'année scolaire est terminée, ce qui signifie que la Ressource Jeunesse est aussi en pause estivale. Cette année, de gros changements ont eu lieu. Une activité mensuelle remplaçait les soirées de semaine comme nous les connaissions. Ceci nous a permis d'augmenter la quantité de jeunes participants tout en favorisant des activités intéressantes qui leur ont créé de beaux souvenirs. Voici d'ailleurs quelques images de ces activités.

Nous recommencerons en force en septembre prochain avec du Go Kart, l'Halloween à la ronde, une nuit blanche, une nuit au musée et bien plus.



# Urbanisme et environnement

## *L'utilisation de l'eau potable*

TEXTES: ROXANE BLANCHARD

L'eau étant au cœur des préoccupations et des enjeux environnementaux la municipalité a, au fil du temps, tenté de conscientiser et sensibiliser les citoyens au quotidien.

Afin de nous assurer de la bonne gestion de l'eau potable, nous avons donc décidé de procéder à l'adoption du règlement RM05-2019 relatif à l'utilisation de l'eau potable.

Il est entendu, qu'étant un nouveau règlement et que nous ne pouvons publier sa totalité nous vous invitons à en prendre connaissance sur le site internet de la Municipalité ou à vous présenter à nos bureaux pour en obtenir copie.

Le plus gros changement est l'instauration d'un horaire périodique d'arrosage. Effectivement dans un but d'optimisation de l'économie d'eau et afin d'assurer la pérennité de la ressource, nous vous demandons de bien vouloir considérer que dorénavant toutes les résidences dont l'adresse est paire pourront arroser les mercredi, vendredi et dimanche de 19 h à 21 h. Pour les résidences dont l'adresse est impaire, ils pourront arroser les mardi, jeudi et samedi de 19 h à 21 h.

En complément à cette disposition, l'arrosage distribué par des asperseurs amovibles ou par des tuyaux poreux est permis uniquement de 20 h et 23 h les jours où cela est autorisé (des pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux). Pour l'arrosage par système automatique celui-ci est autorisé uniquement entre 3 h et 6 h les jours applicables.

Toujours dans un souci écologique et de conservation de la précieuse ressource, le lavage des véhicules est permis en tout temps à la condition d'utiliser un seau de lavage ou un boyau d'arrosage muni d'un dispositif à fermeture automatique. Il est strictement interdit en tout temps d'utiliser l'eau potable pour nettoyer les entrées d'automobiles et les trottoirs ou pour faire fondre la neige ou la glace des entrées d'automobiles, des terrains, des patios ou des trottoirs.

Ensemble nous pourrions agir et sensibiliser pour protéger notre ressource !

---

## *Rappel à tous - Abris de style Tempo*

En raison des conditions météorologiques particulières de cette année, nous avons eu une certaine latitude avec la date de retrait des abris d'auto de style *Tempo* dont la date butoir habituelle est le 1<sup>er</sup> mai. Veuillez prendre note que les abris installés de façon permanente sont permis seulement en marge arrière de la propriété. Nous vous demandons donc de bien vouloir vous conformer à cette disposition réglementaire à défaut de quoi des constats d'infractions pourraient vous être remis.

---

## *Le touladi*

Un changement pour la postérité de la ressource.

Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs doit procéder à un ajustement réglementaire afin de terminer l'arrimage avec le plan de gestion du touladi au Québec. En Outaouais, la liste de lacs à touladi a été révisée afin de prendre en considération les informations provenant à la fois des données récoltées et de la Direction de la protection de la faune. Par ailleurs, des critères provinciaux permettant de définir un lac à touladi ont été élaborés en 2018. Puisque les critères définissant les lacs à touladi sont objectifs, seulement de nouvelles informations peuvent faire changer le statut d'un lac.

L'ajustement réglementaire entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2020. Il comporte des fermetures additionnelles à la pêche d'hiver, mais également l'ouverture de plans d'eau déjà fermés, des changements de contingent et des changements de taille minimale.

Nous vous invitons donc à vous informer afin de pouvoir profiter pleinement de vos journées de pêche au touladi !

# Sécurité publique

## Barbecue : mode d'emploi

TEXTE : MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

L'été est à nos portes et nous sommes emballés à l'idée de cuisiner en plein air!

Cependant, bien que le barbecue au propane ou au gaz naturel soit un appareil sécuritaire, il importe de savoir comment l'utiliser, l'entretenir et l'entreposer. En effet, l'appareil de cuisson et son combustible comportent des risques de blessures, d'explosion et d'incendie.



Au Québec, tout appareil ou équipement au gaz qui est vendu doit avoir été **approuvé par un organisme reconnu** par la Régie du bâtiment du Québec (RBQ). Votre barbecue porte-il un sceau ou une étiquette valable?

### Installez votre barbecue dans un endroit sécuritaire

#### Votre appareil doit être :

- utilisé à l'extérieur, dans un endroit bien aéré. Une aération insuffisante peut mener à une intoxication au monoxyde de carbone (CO), un gaz incolore et inodore qui peut être mortel;
- installé sur une surface solide et stable, loin de toute circulation ou aire de jeu;
- à une distance de dégagement sécuritaire par rapport à tout objet ou matière combustible tels murs, portes, arbres, etc., comme le suggère le manuel d'instructions.

Les symptômes d'une intoxication au monoxyde de carbone se manifestent par des nausées, des étourdissements, des maux de tête, de la somnolence, des vomissements, etc. **Seul un avertisseur de CO peut détecter la présence du gaz toxique.**

### Un appareil propre et bien raccordé

Afin de prévenir les fuites de gaz et les dangers reliés à une mauvaise combustion du propane et du gaz naturel, **appliquez les quelques mesures de prévention suivantes :**

- effectuez un test d'étanchéité des conduits et des raccords avec de l'eau savonneuse;
- nettoyez et vérifiez tous les brûleurs, conduits d'alimentation et autres composantes de votre appareil. La flamme produite devrait être bleue;
- assurez-vous qu'il n'y a pas d'accumulation de graisse susceptible de s'enflammer;
- référez-vous à la fiche d'entretien suggérée dans le manuel d'instructions de votre appareil.

Une odeur rappelant les œufs pourris est ajoutée au propane pour faciliter la détection des fuites. Une accumulation de gaz peut représenter un risque d'explosion; soyez alertes! Surtout, n'utilisez jamais une flamme vive pour tester une fuite de gaz et évitez de fumer à proximité d'un barbecue.

### Procédures d'utilisation

Lisez bien le manuel d'instructions.

#### Pour l'allumage :

\* Au moment de l'allumage, évitez de vous pencher au-dessus de l'appareil.

#### Procédez selon les étapes suivantes :

1. Assurez-vous que les commandes de contrôle de gaz sont fermées.
2. Ouvrez le couvercle du barbecue afin d'évacuer le gaz pouvant s'y être accumulé.
3. Tournez lentement le robinet de la bonbonne de gaz en position ouverte au maximum.
4. Ouvrez une des commandes de contrôle de gaz et actionnez l'allumeur intégré ou insérez un briquet à long bec ou une longue allumette dans l'orifice près du brûleur associé à la commande de contrôle qui est ouverte.



**Attention!** Si votre barbecue ne s'allume pas dès les premiers instants, fermez la commande de contrôle de gaz et **laissez ventiler** complètement l'appareil avant de réessayer. Plusieurs minutes peuvent s'avérer nécessaires. Au besoin, référez-vous au manuel d'instructions.

# Sécurité publique

## Pendant son utilisation :



- Surveillez en permanence un barbecue en fonction;
- Pour éviter les accidents ou les brûlures, gardez une distance sécuritaire entre vous et l'appareil et ne déplacez jamais le barbecue lorsqu'il est allumé.

## Pour l'éteindre :

1. Fermez le robinet de la bonbonne de gaz. Ainsi, le gaz contenu dans les conduits s'échappera et brûlera complètement.
2. Lorsque la flamme est éteinte, mettez toutes les commandes de contrôle de gaz en position fermée (OFF).
3. Refermez le couvercle du barbecue.

## Mesures d'urgence

Malgré tous ces conseils, si un accident survenait en raison d'un oubli ou d'une négligence, voici quelques comportements sécuritaires à adopter :

1. Évacuez immédiatement les lieux;
2. Composez le 9-1-1 ou communiquez avec les services d'urgence;
3. Coupez l'alimentation en gaz de l'appareil si le robinet de la bonbonne de gaz est accessible sans danger.

## Transport, remplissage et entreposage du propane

### Le transport

Que les bonbonnes de propane soient pleines ou vides, voici 3 règles de base à retenir lors de leur transport :

1. Assurez-vous que le robinet de la bonbonne est bien fermé et qu'un bouchon d'étanchéité ou un capuchon anti-poussière est présent;
2. Gardez la bonbonne bien immobilisée et debout;
3. Assurez-vous de ventiler adéquatement l'espace dans lequel est placée la bonbonne en entrouvrant, par exemple, une fenêtre du véhicule ou la porte du coffre arrière.



### Le remplissage

Le remplissage des bonbonnes de propane doit être effectué dans certaines conditions :

- La personne responsable du remplissage doit détenir un certificat de compétence en ce domaine valide et délivré par Emploi-Québec;
- Une bonbonne défectueuse ou datant de plus de 10 ans ne devrait jamais être remplie.

### L'entreposage

- Toute bonbonne de propane à remplissage multiple doit être entreposée à la verticale et à l'extérieur d'un bâtiment, et ce, été comme hiver (évitiez d'entreposer les bonbonnes de gaz dans un cabanon, un garage, etc.);
- Installez les bonbonnes à la verticale et à l'abri des chocs et des rayons du soleil ou de toute autre source de chaleur potentielle afin d'éviter que la pression interne du récipient augmente;
- Rapportez toute bonbonne vide, défectueuse ou de plus de 10 ans chez un fournisseur de propane;
- Ne jetez jamais une bonbonne de propane aux ordures. Elle pourrait contenir suffisamment de gaz pour provoquer une explosion.

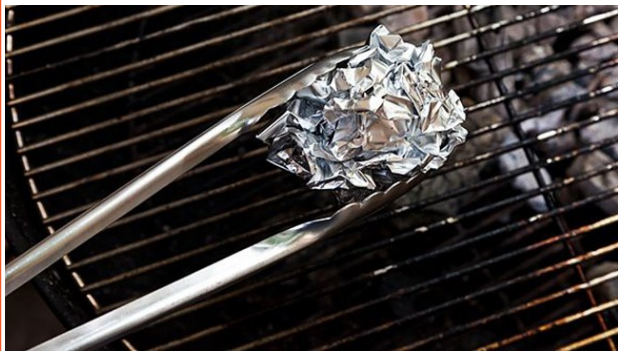
# Sécurité publique

## BBQ : 5 Alternative à la brosse en métal

TEXTE : JEAN-FRANÇOIS MAJOR, CASA

D'apparence inoffensive, les brosses de métal pour BBQ peuvent causer de sérieuses blessures. Depuis 2011, une dizaine de cas ont été recensés au Canada, alors que les poils métalliques se détachent de la brosse, se mêlent aux aliments et restent coincés dans la gorge, l'estomac ou l'intestin. Voici cinq alternatives toutes simples à la brosse métallique pour nettoyer votre BBQ en toute sécurité.

*Note générale : Dans tous les cas, commencez par faire chauffer votre BBQ à intensité maximale pendant quelques minutes pour brûler les restes de nourriture et les rendre plus faciles à déloger.*



### La boule de papier d'aluminium

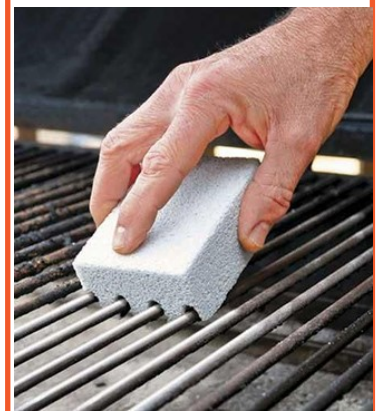
Difficile de trouver plus économique !  
Chiffonnez une feuille de papier d'aluminium pour en faire une boule, agrippez-la avec des pinces à BBQ et frottez vigoureusement la surface du grill.



### Un demi-oignon et une fourchette

Pour un choix plus écologique, coupez un oignon en deux et piquez une fourchette dans la partie arrondie. Frottez ensuite la grille pour déloger les saletés.

### Un grattoir de bois



Il peut s'agir d'une spatule large et résistante ou simplement d'un solide morceau de bois coupé en biseau. Tenez l'instrument en angle pour appliquer davantage de pression sur l'extrémité et utilisez-le pour gratter la surface de la grille.



### Une brosse sans poil

Vous ne sauriez vous départir de votre brosse de métal ? Il existe des brosses sans poil qui utilisent plutôt une spirale métallique comme abrasif et qui se manipulent de façon très similaire aux modèles classiques.

### Une pierre ponce

Mouillez une pierre ponce à l'eau et frottez la grille dans des mouvements de va-et-vient. La surface poreuse de la pierre s'effritera pour se mouler à la forme de votre surface de cuisson.



À la une...

# TOURNOI DE BALLE FAMILIAL

## 19-20-21 JUILLET 2019



**À gagner !**  
Plusieurs prix de présence,  
dont un séjour en pourvoirie  
(Valeur totale de plus de 1 300 \$)

Plusieurs activités pour  
toute la famille!

Structure gonflable

Jeux pour enfants

Ballons d'eau

Maquillage pour enfants

Barbe à papa, pop corn

Cantine sur place

**LE DIMANCHE 21 JUILLET A MIDI!**



**L'HUMOUR À COUP SÛR !**

**LES 4 CHEVALIERS EASTON  
VS  
LE MEILLEUR JOUEUR DE CHAQUE  
ÉQUIPE DU TOURNOI**

# À la une...

En collaboration avec



## Bowmanoïis et Valboïisiens en voyage à New York

du 24 au 27 octobre 2019

À partir de

**399\$**

Occ. Quad  
Hébergement Manhattan

### Le forfait comprend :

- Transport en autocar de luxe départ de Val-des-Bois
- Hébergement pour 2 nuits à Manhattan
- 2 petits-déjeuners servis à l'hôtel
- Services d'un guide accompagnateur du Groupe voyage Québec
- Visites guidées de New York avec un guide local francophone

Pour plus d'informations ou pour réserver votre place, communiquer avec Sonia Pétrin Poulin

819 454-2280, poste 3070

loisirs.valdesbois@mrcpapineau.com



Les prix indiqués incluent le 0.1 % du FICAV. Détenteur d'un permis du Québec. Prix en vigueur au moment de la publication. Prix et disponibilité sujets à changement.

À la une...

**FestivÉté**  
présente

# FCF 4.5K

## Folle course Familiale

**3 AOÛT 2019**

☀️ 2 km - forêt ☀️ 0,5 km - parcours aquatique ☀️ 2 km - boue, mousse, poudre colorée...

**Participez seul, avec votre enfant, un collègue ou un ami!**

**Parcours adapté pour les petits et les grands**

Toute la journée vous pourrez vous amuser à des ateliers sportifs. Le site présentera également une zone pique-nique, des kiosques de nourritures promouvant la santé, des conférences et plus encore.

☀️ **Première vague de départ à 10 h** ☀️

Au 121, chemin du Pont-de-Bois à Val-des-Bois

☀️ 5 ans et plus

N'oubliez pas votre veste de flottaison,  
bien identifié à votre nom

**PRÉVENTE** jusqu'au 19 juillet : 20 \$/participant

☀️ **À PARTIR DU 20 JUILLET** : 25 \$/participant

**Billets en vente à la municipalité de Val-des-Bois et au [lepointdevente.com/billets/FCF](http://lepointdevente.com/billets/FCF)**

**Informations: 819 454-2280 / [loisirs.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:loisirs.valdesbois@mrcpapineau.com)**

*Merci à nos partenaires*

Énergie  
**Brookfield**



**Desjardins**  
Caisse du Cœur-des-vallées

  
**Petite Nation**  
Revenez sur terre

  
**VAL-DES-BOIS**  
Ma municipalité...



# Saviez-vous que ?

## L'électricité à Val-des-Bois (suite et fin)

TEXTE : PIERRE VALOIS

Suite et fin de cet article dont la première partie a été publiée en janvier 2019

Le 7 mai 1966, dans l'édition de la Gazette officielle du Québec, numéro 18, nous lisons ceci :

*Coop d'électricité de Papineau-Ouest (DISS.) 2574*

*Page 2574. Ministère des Richesses Naturelles.*

*Avis de dissolution de coopératives d'électricité.*

*Avis est donné que les coopératives d'électricité ci-après mentionnées ont été déclarées dissoutes par l'Office de l'électrification rurale, le premier avril mil neuf cent soixante-six, conformément aux articles 68, 69, 70 et 71 de la Loi de l'électrification rurale...la coopérative d'électricité de Thurso, la coopérative d'électricité de Ripon-Montpellier, la coopérative d'électricité de Chénéville, la coopérative d'électricité de St-André Avellin, la coopérative d'électricité de Papineau-Est, la coopérative d'électricité de Papineau-Ouest, la coopérative d'électricité d'Amherst, la coopérative d'électricité de St-Sixte dans le comté de Papineau.*

*...L'office de l'électrification rurale par le président Jean Mercier.*

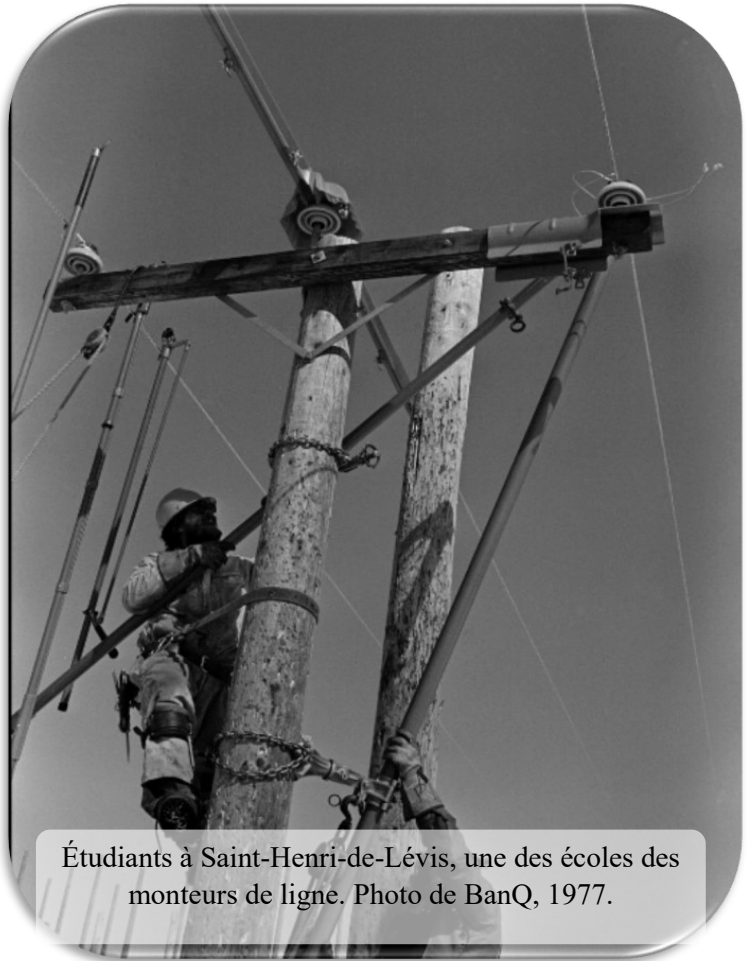
Le 16 juin 1986, l'OER est dissoute.

Que conclure de tout cela. Pierre-Louis Lapointe, historien qu'il faudrait remercier pour sa généreuse et prolifique contribution à l'histoire de la Basse-Lièvre en dit ceci :

*« On ne saurait trop insister sur une des réalisations les plus importantes de l'Union Nationale, soit l'électrification rurale. On oublie trop facilement, en effet, que c'est grâce à l'appui et aux subventions du gouvernement provincial que les villages de la Basse-Lièvre et de la Petite-Nation ont pu tirer avantage de l'électricité. Le gouvernement a subventionné à 80 % la construction des lignes de transmission des coopératives d'électricité de Papineau-Est et de Papineau-Ouest, faisant passer de 20 % à 90 % les zones rurales du comté de Papineau desservies par l'électricité. Ce genre de progrès, que nous tenons aujourd'hui comme un « droit », fut gagné péniblement sur une période de*

*plus de 20 ans par le travail acharné d'une génération de coopérateurs ».<sup>1</sup>*

Je reviens, en terminant, sur un des aspects de l'électrification rurale, soit l'installation des poteaux et des lignes électriques. Une publication du Musée des pionniers de Saint-André-Avellin nous en apprend un peu. Il s'agit d'une brochure d'une soixantaine de pages rédigées par Marcel Filion, intitulé *Les mémoires d'un électricien*.



Étudiants à Saint-Henri-de-Lévis, une des écoles des monteurs de ligne. Photo de BanQ, 1977.

Faute de pouvoir citer un texte équivalent provenant d'un employé de la coopérative de Papineau-Ouest, citer celle d'un employé de Papineau-est ne risque pas d'introduire une trop grande erreur sur les façons de faire d'ici par rapport à là.

1. *Au cœur de la Basse-Lièvre, la ville de Buckingham de ses origines à nos jours (1824-1990)* par Pierre-Louis Lapointe, 1990, Ville de Buckingham, p.329.

# Saviez-vous que ?

*Nous commençons à faire le filage avant que les lignes électriques soient fonctionnelles, il faut prendre de l'avance car nous ne pouvons pas faire toutes ces installations en même temps... On appelle ces ouvriers des Line-Men qui se traduit en Monteur de Ligne.*

*Les Line-Men doivent construire les lignes selon les tracés établis au préalable par des arpenteurs à la solde de l'office de l'électrification rurale. Leur travail consiste à creuser des trous à la pelle pour y mettre les poteaux. Parfois, il faut dynamiter le roc à certains endroits quand on ne peut pas faire autrement.. Lever ces poteaux de 30 à 45 pieds de long à force de bras et avec des « poles gaffes ». Poser les haubans, fils électriques, transformateurs et finir la ligne secondaire jusque chez le client sans oublier d'installer le compteur...*

## **La construction des premières lignes électriques**

*Ce travail débute avec les ingénieurs-arpenteurs qui tracent les lignes avec leur transit. Le premier ingénieur à être engagé est un nommé Painchaud. Ensuite, messieurs Langevin et Linsay viennent le rejoindre. Pendant la période estivale, les ingénieurs reçoivent l'aide d'étudiants.*

*Une fois les lignes tracées, des équipes de 5 à 6 hommes sont formées. Ces hommes sont originaires de Ripon [ n'oublions pas ici que nous citons un texte concernant la coopérative de Papineau-Est] à l'exception de quelques chefs qui viennent de l'extérieur.*

*Les hommes d'équipe coupent les arbres à la scie à chaîne, débroussaillent à la hache, dynamitent le roc, plantent les poteaux à force de bras, certains poteaux mesurant 45 à 50 pieds de long. Et c'est tout un exploit que de monter jusqu'à leur faite- en se servant d'éperons - pour y poser les fils électriques (En ce temps-là les poteaux coûtaient de 5.00\$ à 10.00\$, aujourd'hui ces mêmes poteaux coûteraient de 200 à 400.00\$). Pour traîner ces poteaux, on se sert de chevaux ou de tracteurs selon le besoin. Le salaire des hommes est de 0.50 sous de l'heure peu importe les tâches.*

*Les lignes primaires à haut-voltage ne suivent pas obligatoirement les routes et chemins. Par souci d'économie, on « coupe » le courbes. Les lignes traversent champs et rivières, même certains petits lacs, escaladent les mon-*

*tagnes, traversent les marécages, rien ne les arrêtent.<sup>2</sup>*

Aujourd'hui les méthodes de travail et l'équipement de ces monteurs de ligne ont bien changé. Pour ce qui est des grandes lignes de transport d'électricité, on abandonne l'usage des grands poteaux de bois, au gré des obligations de les remplacer parce que trop usés, par des poteaux en acier. Sur la Lièvre, survivent encore les deux types : au sud de High Falls, des poteaux en métal, au nord de la même chute, des poteaux en bois.

Ce travail de remplacement prendra encore plusieurs années compte tenu du nombre qu'ils sont sur le territoire de la province. Il est aussi fort probable que certains poteaux de bois vont demeurer encore longtemps dans notre paysage à cause de la différence des prix entre le bois et le métal.

## **2.0 Problématique du travail des monteurs sur des poteaux de bois**

### 2.1 Les monteurs

Au Québec, on compte environ 2,4 millions de poteaux de bois pour la distribution des lignes téléphoniques et de l'électricité basse tension aux résidences et aux commerces. Ces poteaux se retrouvent principalement le long des voies de circulation et en arrière-lots dans les quartiers résidentiels. Les monteurs de ligne de Bell, Hydro-Québec et de leurs sous-traitants exécutent des tâches de pose, de remplacement et de réparation de conducteurs, de câbles et d'appareils. Ces tâches sont exécutées avec des nacelles., lorsque les poteaux sont le long des voies de circulation, et en grim pant à l'éperon, lorsque les poteaux sont en arrière-lots ou inaccessibles. Les monteurs de lignes sont environ 5 000 au Québec et travaillent pour les compagnies de téléphonie (Bell Canada, Québec Téléphone, Télébec, etc.), les compagnies de distribution d'électricité (Hydro-Québec, Hydro-Sherbrooke, etc.) et les entrepreneurs spécialisés de la construction. Ils travaillent sur des systèmes dont la sûreté est maintenant essentielle pour le bon fonctionnement de la société. Enfin, leur formation est longue, l'apprentissage dure environ trois à quatre ans.

Extrait de l'étude de l'IRSST d'août 1997 par un ensemble d'auteurs sur la *grimpabilité* des poteaux de bois dans le cadre de l'entente conjointe Hydro-Québec et Bell Canada.

2. Aux pages 56 à 59 de l'ouvrage cité plus haut. Extraits. Pas de date de publication connue.

# Saviez-vous que ?

Ailleurs, sur la Gatineau, il y a deux ans, on a commencé à remplacer ces lignes portées par des poteaux de bois par ceux de métal, à partir de la centrale de LOW avec le projet de se rendre jusqu'à Mont-Laurier.

Dans l'illustration qui suit, un peu plus loin, vous pouvez apercevoir l'enchevêtrement des fils électriques destinés à la consommation domestique mais aussi au transport sur de longues distances. Probablement encore pour longtemps sur poteaux de bois. Ces lignes, en général, suivent les chemins, d'une habitation à l'autre, et dérivent le courant sur des lignes secondaires qui alimentent les logis. Quelques fois, la ligne privée peut compter un nombre plus ou moins grand de poteaux.

Le poteau de métal illustré est un de ceux qu'on peut apercevoir le long de la route 309, un peu au nord du lieu nommé Poupore, là où se trouvaient déjà une usine d'écorçage et une écluse, tous deux disparues. Quelques vestiges subsistent toutefois, mais peu visibles de la route. Ce site, d'une certaine beauté, mériterait d'être mis en valeur. Il y a si peu de sites patrimoniaux sur la Lièvre. Ce site n'est probablement protégé d'aucune façon, sinon que par la clôture qui empêche qu'on y accède. Brookfield pourrait être mise à contribution. Il y a un espace pour constituer une très belle halte routière, qui s'ajouterait à celle, plus au nord, commémorant l'éboulis de Notre-Dame-de-La-Salette.



Photographie prise par Pierre Valois, fin avril 2019, rive ouest de la Lièvre, un peu au nord du site de l'ancienne écluse de Poupore.

Le métier de monteur de ligne a aussi grandement évolué dans le temps. On ne s'improvise pas monteur de ligne sans passer par une des écoles qui les forment, au Québec. L'équipement s'est aussi transformé. Sur la photographie qui suit, vous apercevez Geoffroy-Jérémie Campbell-Valois, né à Val-des-Bois, sur l'heure de son repas, au sommet d'un pylône dont on est en train de faire l'installation, ailleurs au Québec.

Dans cet article nous avons négligé d souligner la contribution des agronomes du Québec. Ils se feront les défenseurs de l'électrification de la ferme, tant pour le bonheur et le bénéfice du propriétaire de la ferme, comme pour celui des animaux (traite plus rapide, ventilation de l'étable) et aussi du consommateur de produits laitiers réfrigérés plus adéquatement qu'auparavant.



Quel bilan tirer de tout cela. Marie-Josée Drouin conclut, sur cette époque :

*Au total, les compagnies privées construiront, à l'échelle du Québec, plus de lignes que leurs concurrentes coopératives. Ces dernières ont néanmoins joué un rôle crucial en stimulant...l'électrification rurale par l'entreprise privée et en construisant elles-mêmes des milliers de milles de lignes.*

On peut adresser ses commentaires, voire des corrections, à l'auteur, à l'adresse suivante : [pvalois@tlb.sympatico.ca](mailto:pvalois@tlb.sympatico.ca)

3. L'électrification du monde rural québécois, par Marie-Josée Dorion, dans Revue d'histoire d'Amérique française, Vol 54, No1, Été 2000, page 35.

# Commerce du mois

## *Les pieds; en prendre soin nous permet d'aller plus loin.*

TEXTE : DANIELLE AUBIN

Ha les pieds ! Eh oui ! J'en vois de toutes sortes, sauf que je ne suis pas là pour en jaser ou pour les juger ! Eh non, j'en fais un métier. Nos pieds, on les aime ou on les déteste. Chez certains, ils ont besoin seulement d'une beauté tandis que pour d'autres c'est plus compliqué.

Que ce soit pour une beauté, un problème en particulier ou tout simplement pour des questions, vous pouvez me contacter. Je me nomme Danielle Aubin et je suis diplômée en Technique podologique (soins des pieds). Ma formation est bien spécifique, elle me permet d'analyser les infections courantes des pieds, de les soulager ainsi que de les embellir. Je porte une attention particulière aux soins prodigués tels que les cors, les ongles incarnés, les mycoses (champignon), la callosité, l'amincissement des ongles, les pieds diabétiques et la peau. Je m'assure de respecter le protocole de stérilisation ainsi que le bilan santé. Le but de la profession est de soulager et d'embellir, et ce, sans jugement et dans la confidentialité. Je fais partie de l'Ordre des podologues diplômés et je mets à jour mes connaissances. Hommes, femmes et enfants peuvent bénéficier de ce service.

Pour de plus amples renseignements ou pour prendre un rendez-vous, vous pouvez aller sur ma page Facebook SAVONNERIE ET SOINS AUBIN ou me contacter au 819 790-3488.

Vous servir est un plaisir et les résultats sont une récompense !



## Organismes

### *Programme «Retour en classe», C'est pour qui?*

TEXTE : LA MIE DU PARTAGE

Le programme s'adresse aux familles à faible revenu\* (sécurité du revenu, assurance-emploi, faibles revenus de travail ou autre, allocations familiales, ou situation de crise temporaire), ayant des enfants d'âge scolaire (primaire et secondaire).

L'admissibilité des familles est évaluée en fonction des revenus familiaux suivants :

Taille de la famille (Parents et enfants)	Revenu familial brut annuel	Comment s'inscrire au programme?
2 personnes	32 131 \$	En téléphonant à l'organisme «La Mie du Partage» au 819 454-2974 (Diane) avant le 27 juillet 2019 pour prendre rendez-vous et inscrire vos enfants.
3 personnes	39 352 \$	
4 personnes	45 440 \$	
5 personnes	50 803 \$	
6 personnes ou plus	55 652 \$	

# Organismes

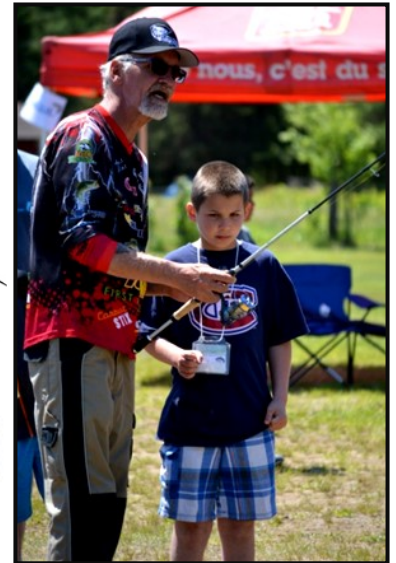
## La Fête de la pêche

TEXTE : ROXANE BLANCHARD

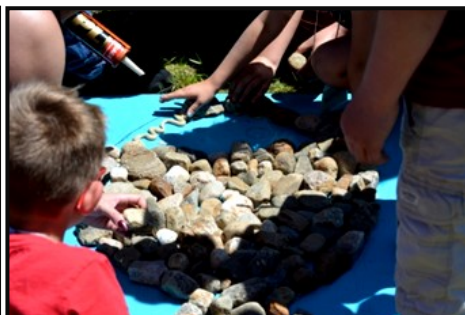
Pour le bonheur de tous, la journée de la fête de la pêche s'est avérée un succès sous une température des plus clémentes ! Plus de 90 personnes étaient présentes sur le site pour un total de 50 enfants qui se sont vu remettre leur permis de pêche, une canne en plus de petits cadeaux gracieuseté de certains commerçants du village !

L'activité n'aurait pu être garante de succès sans l'implication de notre merveilleuse équipe de bénévoles !

Un énorme merci, votre présence a fait toute la différence !



Centre de Rénovation



# Organismes

## *Les Fermières viennent en aide à MIRA*

TEXTE : DIANE ST-DENIS, RESPONSABLE DE LA CUEILLETTE

Depuis plus de 10 ans, notre Cercle de Fermières Val-des-Bois et Bowman procède à la cueillette de cartouches d'imprimantes vides et de cellulaires périmés pour MIRA. Au niveau de la Province de Québec, l'ensemble des Cercles de Fermières en font autant.

L'investissement moyen pour élever et entraîner un chien MIRA est de 30 000 \$.

Depuis 1981, les **Cercles de Fermières de la Province de Québec** ont permis à MIRA la formation de 21 chiens guides et d'assistance grâce à leurs dons en argent et en remise de cartouches d'encre et de cellulaires désuets.

Nous sommes conscientes que les chiens guides partagent la vie de personnes handicapées. Ils sont leurs yeux, leurs membres et facilitent leur participation à une vie normale dont chacun de nous bénéficie au quotidien. Ces personnes handicapées doivent affronter chaque jour les difficultés que comporte leur déficience. Un chien MIRA qui accompagne 24 heures par jour une personne vivant avec des difficultés visuelles, des problèmes de motricité ou un jeune souffrant d'autisme et/ou d'handicaps graves et multiples fait la différence.

**Alors, ce que nous souhaitons ardemment c'est que chacun de vous soyez sensibilisé à la cause de MIRA.**

Vous êtes invités à déposer vos cartouches d'encre et cellulaires qui ne vous servent plus dans les boîtes de dépôt présentes aux bureaux municipaux de Val-des-Bois et de Bowman ainsi qu'au Centre communautaire.

Vous pouvez également remettre ces items à une fermière qui les déposera pour vous dans une boîte à cet effet.

ÇA NE VOUS COÛTE RIEN et...MIRA vous dit **MERCI**



## *Merci*

Dans notre implication auprès de la Communauté de Val-des-Bois et Bowman, un de nos objectifs étant d'offrir un petit réconfort à nos aînés et personnes malades, notre appel pour obtenir des tricoteuses et crocheteuses bénévoles a été entendu.

Ces dames qui ne sont pas « *fermières* » et qui œuvrent pour nous, nous disent qu'elles en retirent une grande satisfaction et pour notre Cercle, c'est un plus tellement apprécié.

Merci mesdames, vous êtes indispensables pour répondre à la mission que nous nous sommes donnée. Merci également à nos fermières qui participent à cet œuvre.

N.B. Nous acceptons les dons de laine...notez que chaque don nous permet d'en faire encore plus.



Joanne Ouellet, crocheteuse bénévole



Vous êtes intéressées à recevoir de l'information sur ce qu'est Le Cercle de Fermières chez-nous... communiquez alors avec Marie-Paule Cyr au 819 454-2196, responsable du Recrutement. Elle se fera un plaisir de vous parler de la vie au sein du Cercle.

# Organismes

## *La Chorale de la « MESSE GATINOISE »*

TEXTE : CÉLINE VADNAIS

L'église de Notre-Dame-de-la-Garde a le privilège de recevoir La Chorale de la « Messe gatinoise », œuvre liturgique musicale de Mgr Paul-André Durocher. Venez en grand nombre assister à cette prestation spéciale, le dimanche 4 août à 11 h.

La « Messe Gatinoise » s'inspire du patrimoine musical des résidents de l'Outaouais québécois.

En plus des traditions folkloriques francophones locales, la « Messe Gatinoise » puise dans les traditions musicales algonquines, irlandaise, contemporaine populaire et classique.

Après la messe, les marguilliers de la paroisse, serviront un brunch, au sous-sol de l'église.

Coût : 12,50 \$ par personne. (Billets en vente à la porte, place limitées)

Pour plus de renseignements, communiquez avec Diane au 819 454-2974 ou Céline au 819 454-2310.

---

## *Venez nous aider à nettoyer notre église*

TEXTE : RONALD THIBAUT

Les marguilliers de La Fabrique Notre-Dame-de-la-Garde, recherchent des bénévoles pour une **corvée de nettoyage**, pour l'extérieur de l'église, qui aura lieu **le samedi 20 juillet 2019**.

Votre participation serait très appréciée.

Pour plus de détails, vous pouvez contacter Ronald et Diane au 819 454-2974.

---

## *L'âge d'or Les Bons Copains - Activités de juillet*

TEXTE : LISETTE BERTRAND

Tous les membres de l'Association de l'âge d'or Les Bons Copains sont invités au parc Marjory Morin afin de participer à nos activités du mois de juillet : les 2, 9, 16, 23 et 30 dès 9 h 30. Le whist militaire aura lieu le mardi 16 juillet à 13 h.

---

## *Les Chevaliers de Colomb Conseil 6045*

TEXTES : PIERRE SAUMIER, SECRÉTAIRE FINANCIER

### *Message aux anciens membres*

Anciens membres cela fait longtemps que les Chevaliers de Colomb conseil 6045 ne vous ont pas vus. Nous ne connaissons pas les raisons pour lesquelles vous vous êtes éloigné, mais nous assumons notre part de responsabilité à cet égard. Nous souhaitons parrainer votre adhésion pour un an sans frais pour vous.

Nous souhaitons que vous reveniez et que vous participiez aux programmes à venir.

Pour nouvelle adhésion ou transfert de conseil, vous pouvez me rejoindre au 819 454-2318

Aucune réunion pour les mois de juillet et août n'aura lieu à moins d'une raison majeure.

La prochaine réunion sera le 25 septembre au Centre communautaire de Val-des-Bois.

### *Bingos*

N'oubliez pas la tenue des bingos, tous les vendredis soir à 19 h au sous-sol de l'église Notre-Dame-de-la-Garde au profit de la fabrique.

# Organismes



*remercie ses partenaires pour les festivités de la St-Jean*



**SERGE SABOURIN ET SIMON LAROCQUE**



## Liste des organismes

### Association des pompiers



**volontaires**  
Claude Thibault, président



### Club de chasse et pêche

Roxane Blanchard  
chassepechedbb@hotmail.com



### Loisirs Val-des-Bois et Bowman

Annik Lachaine, présidente  
819 208-6595  
annik\_lachaine@hotmail.com

### Cercle de Fermières de Val-des-Bois/ Bowman



Liette Bélair, recrutement  
Denise Dubois, présidente  
819 454-2008

### La Fabrique

Céline Vadnais, présidente  
819 454-2310

### La Mie du Partage

Diane Guy, présidente  
819 454-2974



### Coopérative des quilleurs de la Lièvre

Benoit Sarrazin, président  
Nathalie Lévesque, inscription  
819 454-2564

### Chevaliers de Colomb,



**Conseil 6045**  
Richard Bastien, grand chevalier  
819 454-2640

### Mouvement Arts et Culture

Anne Trépanier, présidente  
819 454-6766



LES BONS COPAINS

### Club de l'Âge d'Or « Les Bons Copains »

Carole Manseau  
819 592-2163



### Groupe viActive

Claudette Lapointe, responsable  
Diane St-Denis, responsable  
819 454-2478



### Festival Country Bowman Val-des-Bois

819 661-0563

**Office municipal d'habitation**  
819 568-0033 poste 552



### La voix des Parents

Kim Beaulieu  
819 918-4053



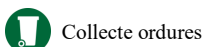
### Association de propriétaire pour la protection du lac de l'Argile

Andre Beauchamp  
chezAPPLA@gmail.com

# Calendrier juillet 2019



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	 1	  2  	  3	 4 Lancement de la PFM/MADA Dévoilement du parc pour enfants	 5 	 6
7	  8	  9	  10 	 11	 12 	 13
14	  15	  16	  17	18	 19 Tournoi de balle familial (p.13)  	 20 Corvée à l'église (p.22)
21  Les 4 Chevaliers Easton (p.13)	  22	  23	  24 	25	 26 	 27
28	  29	  30	  31		 	



Collecte ordures



Séance du conseil



Fermières



Zumba



Bibliothèque



Collecte recyclage



Taxes Municipales



Âge d'or



Yoga



Bingo des Chevaliers